



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

E239/2

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា

ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia

Nation Religion King

Royaume du Cambodge

Nation Religion Roi

CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE

À : Bureau de l'administration

Date : 7 novembre 2012

DE : M. le Juge Nil Nonn, Président de la Chambre de première instance

Copie : Tous les juges de la Chambre de première instance ; la juriste hors classe de la Chambre de première instance ; la Défense de IENG Sary, les co-procureurs ; les co-avocats principaux pour les parties civiles dans le cadre du dossier n° 002 ; l'Unité d'appui aux témoins et aux experts ; le centre de détention

OBJET : Transfèrement de M. IENG Sary au centre de détention des CETC pour l'audience du 8 novembre 2012



La Chambre de première instance a fixé au 8 novembre 2012 la tenue d'une audience consacrée à l'examen des questions relatives à l'état de santé de l'Accusé IENG Sary, lors de laquelle elle entendra la déposition de l'expert nommé par les CETC, le professeur A. John CAMPBELL. Le 6 novembre 2012, la Chambre a reçu le rapport d'expert concernant l'état de santé de M. IENG Sary (Doc. n° E238/4), établi en réponse à l'instruction qu'elle avait donnée dans son mémorandum n° E238. Ledit rapport ne mentionne aucune raison médicale qui s'opposerait à ce que M. IENG Sary réintègre le centre de détention pour assister à l'audience du 8 novembre. En outre, la Chambre a obtenu du professeur CAMPBELL la confirmation que M. IENG Sary serait médicalement apte à suivre les débats depuis la cellule de détention provisoire des CETC. Dans la mesure où les questions qui seront débattues lors de cette audience touchent directement aux droits de l'Accusé, la présence de ce dernier aux CETC est souhaitable. Par conséquent, en vue de cette audience du 8 novembre 2012, la Chambre de première instance demande au Bureau de l'administration d'organiser le transfèrement de M. IENG Sary de l'hôpital de l'Amitié khméro-soviétique au centre de détention des CETC dans l'après-midi du 7 novembre 2012, et de veiller à ce qu'il puisse y bénéficier des soins médicaux dont il a besoin.

ឯកសារដើម	
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):	
05 / 11 / 2012	
ពេលវេលា (Time/heure):	
15:40	
អ្នកទទួលខុសត្រូវ/ករណីរៀន/Case File Officer/L'agent chargé	
[Signature]	